

Deuxième conseil d'école du mardi 20 mars 2018- La Giettaz

Personnes présentes :

- Les parents d'élèves : Mme Wicker Fleur, Mme Ménard Sandrine, Mme Porret Myriam, Mme Porret Nadège
- Mairie : Mme Legoux (conseillère aux affaires scolaires)
- Les enseignants : Mme Montabone, Mme Villet

Personnes excusées :

- M. l'inspecteur
- Mme Smith, enseignante
- Les Atsems : Mme Di Gloria et Mme Socquet

Personnes absentes :

- Mr Bibollet (Maire de la Giettaz),

1) Bilan des actions menées depuis le mois d'octobre

a. Natation

6 séances de natation ont été effectuées par l'ensemble des élèves de l'école pendant la deuxième période de l'année.

Les enseignantes tiennent à remercier les parents d'élèves qui ont accompagné ces sorties.

Malgré le nombre limité de séances, les enfants ont tous progressé et ce cycle de natation s'est avéré bénéfique pour l'ensemble des élèves. Comme l'année passée, les PS et MS ont eu l'occasion de découvrir l'ambiance des vestiaires et le petit bassin. Les plus petits ont été pris en charge en tout petit groupe pour les mettre à l'aise dans l'eau. Les plus débrouillards se sont épanouis dans le petit bain avec des déplacements de plus en plus longs et de plus en plus autonomes.

Les enfants CE2 et CM2 ont passé des tests pour valider le niveau demandé en fin de cycle : 2 CE2 sur 2 ont validé le niveau de fin de cycle 2 et 2 CM2 sur 2 ont validé le niveau de fin de cycle 3 (qui sera à priori repassé en 6^{ème}).

Ce constat laisse supposer qu'il est bénéfique pour les élèves d'avoir des séances de natation tous les ans, même si le nombre est limité. Une séance de 45 minutes dans l'eau est très chronophage dans une semaine scolaire car elle monopolise une demi-journée scolaire. De plus, cela coûte cher car il faut prendre en compte un transport scolaire, l'entrée à la piscine et avoir des MNS pour la surveillance et la prise en charge des groupes.

Les enseignantes remercient donc l'APE qui prend en charge la majorité du financement de ces séances de natation mais tiennent aussi à remercier la mairie qui a accordé cette année une subvention de 500€ pour financer ces sorties (environ 1/3 du budget).

Budget total : 1524 euros (660 € pour les entrées piscine et les MNS, 864€ pour le transport).

Mme Wicker Fleur demande si lorsqu'une sortie est annulée à cause de mauvaises conditions sur les routes, est-ce qu'elle est remplacée ? Mme Villet répond que ce n'est pas possible, car les créneaux sont réservés longtemps en avance. Si les conditions sont mauvaises sur les routes, Mme Villet demande l'avis du transporteur avant d'annuler une sortie.

b. Cinéma

La classe des petits est allée voir « Myrtille et la lettre au père Noël » ainsi que 3 autres courts-métrages sur le thème de l'hiver et Noël. Les films étaient adaptés à l'âge des enfants, ainsi que la durée de la projection qui n'a pas dépassé 40 minutes.

Les grands, accompagnés des CP ont visionné « Un conte peut en cacher un autre » et ont pu ainsi travailler en classe sur le conte, sa structure, les rimes...

La sortie s'est déroulée peu avant les vacances de Noël pour offrir aux élèves une séance de cinéma avant les vacances.

Les enseignantes remercient l'APE pour le financement des entrées ainsi que la Communauté de Communes Arlysère qui a pris en charge le déplacement dans le cadre d'une subvention accordée à l'ensemble des écoles du Val d'Arly.

c. Noël de l'APE

L'APE et les enseignantes ont organisé le Noël à l'école le jour des vacances de Noël.

Les deux classes ont entonné quelques chants de Noël, chants Russe, chants en anglais... devant un grand nombre de parents et le Père Noël. Ceci s'est terminé par un goûter afin de bien démarrer les vacances et les petits cadeaux offerts par l'APE.

d. Ski et raquettes

Pendant le 2ème trimestre, 7 séances de ski étaient prévues. Grâce à une participation financière de l'APE, 2 moniteurs encadrent ces sorties en plus de Mme Villet et de parents d'élèves (ou grands-parents). Mme Villet remercie particulièrement les parents accompagnateurs, sans qui, rien ne serait possible.

Les enseignantes ont conservé l'organisation de l'année dernière, à savoir, une séance de ski scolaire par semaine le mardi après-midi. Elles sont satisfaites de cette organisation.

6 séances ont été réalisées à La Giettaz et une séance à Pralognan dans le cadre d'une sortie avec l'école de Flumet. Les forfaits sont financés par le département et Mme Villet remercie la mairie pour le financement du transport (175 euros). Les élèves ont ainsi pu découvrir une station savoyarde un peu éloignée du Val d'Arly. Malheureusement ils n'ont pas eu la possibilité d'apprécier le paysage car le beau temps n'était pas au rendez-vous.

Lors de la dernière séance à La Giettaz, les élèves ont pu valider leur niveau de ski grâce aux moniteurs de l'ESF. Les niveaux validés étaient ceux en dessous de la 3^{ème} étoile (plus simple à mettre en place, pas de chronométrage). Les parents qui le souhaitent peuvent aller récupérer les médailles à l'ESF mais attention, cela est payant.

Les PS et MS ont, quant à eux, réalisé 5 sorties raquettes autour de l'école. Les sorties se déroulaient entre 15h et 16h, sauf le mardi 13 mars où les GS se joint au groupe pour une sortie en fin de matinée de 10h à 11h30. Les enfants se sont bien amusés et ont réalisé des parcours de motricité au parc de jeux et sur le terrain de tennis (montées/descentes/traversées en dévers...), ainsi que des jeux de course (le jeu du béret, le jeu du chat et de la souris). Les élèves ont bien progressé tout au long de ces séances et se déplacent désormais avec agilité. Mme Montabone remercie vivement le magasin Bibollet Sport pour le prêt des raquettes. Cette année, elle a pu garder les raquettes à l'école durant toute la période (sauf pendant les vacances scolaires) et a ainsi gagné du temps.

Une dernière sortie raquettes à la chapelle des Nants s'est déroulée le mardi 20 mars. Malheureusement le soleil n'était pas présent pour cette dernière sortie, mais les enfants étaient ravis de cette randonnée. Les animaux de la forêt nous ont laissé de petites surprises dans la neige, de quoi motiver tous les enfants à rejoindre la chapelle pour le goûter. Ils ont aussi cherché les traces du printemps...

e. Mardi Gras à l'école

Cette année mardi gras était pendant les vacances scolaires, les enseignantes ont choisi de fêter vendredi gras le vendredi avant les vacances (09/02/18). Les enfants ont été invités à venir déguisés à l'école. Tous les élèves ont joué le jeu. La classe de Mme Montabone, ayant travaillé sur le petit déjeuner anglais, a préparé des pancakes et les élèves se sont régalez autour d'un gouter déguisé en fin d'après-midi.

f. Rallye maths de Savoie

Les élèves de l'école sont inscrits au rallye maths de Savoie, du CP au CM2.

Les épreuves se sont déroulées par petit groupe mi mars. Les résultats sont attendus pour le mois de mai.

Ce sont des problèmes de maths, réalisés par groupe de 3 ou 4 élèves. La recherche par équipe est très intéressante, car ce n'est pas évident pour les élèves de se mettre d'accord sur une réponse à donner.

2) Projet et sorties envisagés d'ici la fin d'année

a. Les photos de classe.

Les enseignantes demandent aux parents si une photo de classe est bien prévue.

Mme Wicker répond qu'une photo sera bien prévue en mai.

b. Sortie de fin d'année

Les enseignantes réfléchissent à une sortie de fin d'année avec l'ensemble des élèves de l'école. Elles souhaitent trouver des activités possibles pour l'ensemble des élèves sur une journée scolaire. Pour le moment rien n'est arrêté.

c. La mat's'éclate

La classe des petits est inscrite à la Mat s'éclate qui se déroulera le 21 juin à Albertville. Même si cette activité est normalement organisée pour des maternelles, les CP y participeront également. Les autres écoles du Val d'Arly participeront aussi à cette journée et cela permettra d'effectuer le trajet ensemble.

Le transport sera pris en charge par la Communauté de Communes Arlysère dans le cadre d'une subvention accordée à l'ensemble des écoles du Val d'Arly.

Cette journée est organisée par l'USEP. Les enseignantes ont donc demandé à l'APE si elle acceptait de payer une affiliation à l'USEP pour cette journée (60€). L'APE a accepté et les enseignantes l'en remercient.

d. Concours divers

La classe des petits participe cette année à un concours lancé par le comité départemental de la ligue nationale contre le cancer. Ce concours a été proposé aux écoles de Savoie, afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de ce que l'on mange pour notre santé. Le but étant de montrer par une création artistique qu'une bonne alimentation et une bonne hygiène de vie favorisent une bonne santé et réduisent les risques de maladies graves telles que le cancer.

Ce concours rentrait bien dans le thème du projet d'année sur les 5 sens, puisqu'il permettait d'aborder l'alimentation ainsi que des notions sur la santé en sciences.

Les heures d'APC ont été utilisées pour concevoir et réaliser l'œuvre artistique. Nous avons décidé de faire un film d'animation retraçant la vie d'un hamburger qui se rend compte qu'il est important de bien manger pour être en forme et heureux. Les élèves de CE1/CE2 ont créé l'histoire, les personnages et les dialogues. Les élèves de la PS au CE2 ont réalisé les décors et les personnages en peinture. Les élèves de CE1/CE2 ont aidé à la prise de photo et à l'animation des personnages. Enfin les élèves du CP au CE2 ont prêté leur voix aux personnages. Le montage est en cours de réalisation par Mme Montabone.

L'œuvre est à envoyer au jury avant le 4 mai. La remise des prix aura lieu courant juin.

La classe des grands, quand a elle, est inscrite à un concours de la FFS qui demande de créer une œuvre artistique pour encourager les équipes de France de ski et de snowboard. Les élèves ont choisi de réaliser une maquette. Cette dernière est sur le point d'être finalisée. Le rendu est prévu pour la fin du mois. Les élèves ont écrit une chanson sur l'air des champs Elysées, ils ont travaillé en amont la rime en classe. Les élèves sont impatients de connaître le résultat. Ils ont été très impliqués dans ce projet qui les occupe depuis début janvier. La maquette sera envoyée en photos, et la chanson sera filmée pour être envoyée au Jury.

e. Le projet d'école

Un nouveau projet d'école a été rédigé par les enseignantes pendant cette année scolaire et validé par l'Inspection. Voici les axes de travail retenus d'ici la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Axe 1 : Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun

- Travailler la compréhension de texte, lecture explicite et implicite (déjà mis en place actuellement en APC et à continuer les années futures)

Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)

- Validation de l'attestation des premiers secours : créer une progression par cycle pour mettre en place une séquence de travail tous les 2 ans afin de valider l'APS en fin de cycle 3
- Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève en le construisant de manière cohérente sur l'ensemble du cycle : création d'un classeur outil qui suivra l'élève du CP au CM2 pour que les élèves gardent une trace des œuvres étudiées pendant leur scolarité.
- Certificat de compétence numérique à valider pour les élèves de cycle 3 et pour les élèves de cycle 2 : acquérir une autonomie dans les logiciels à leur disposition. Ceci pourra être mis en place pendant des heures d'APC et fait suite au changement des ordinateurs en décembre 2017.
- Validation de l'attestation de première éducation à la route : créer une progression par cycle pour mettre en place une séquence de travail tous les 2 ans afin de valider l'APER en fin de cycle 3. Piste de réflexion : travail en classe, circuit ludique dans la cour, journée de formation sécurité routière à Cognin...

Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive – élèves à besoins particuliers

- Créer des outils de travail individualisés pour les élèves en difficultés afin d'augmenter leur autonomie : proposer des outils plus ludiques pour aider les élèves à mémoriser les leçons de manière différente (carte mentale, supports mnémotechniques...) A mettre en place en APC peut être.

Axe 4 : Vie scolaire (relation école famille, communication, partenariats...)

- Proposer des visites périodiques aux parents de maternelle pour découvrir le travail de leur enfant et vivre un moment partagé dans la classe.

Les enseignantes ont donc les deux prochaines années scolaires pour mettre en place ces différentes actions au sein de l'école.

3) La sécurité à l'école

a. PPMS

Un exercice d'alerte intrusion a été effectué à l'école le vendredi 20 octobre 2017. Les enfants ont été préparés à cet exercice dans le cadre d'une séquence préparatoire en éducation morale et civique, sauf les élèves de PS/MS qui sont encore petits. Ils ont fait l'exercice intrusion avec les autres mais présenté sous forme d'un jeu : le roi du silence.

L'exercice s'est déroulé dans le calme et les enfants ont bien respecté les consignes données.

Pour respecter les consignes de l'exercice, il est normalement nécessaire de fermer les portes de l'école à clefs. Ceci n'a pas été fait le jour de l'exercice car les portes n'étaient pas changées.

Mme Villet rappelle qu'un double des clefs de la salle du milieu avait aussi été demandé en décembre 2016 pour fermer la porte à clef depuis l'intérieur et qu'il n'a pas été fait. Les enseignantes n'ont donc pas pu fermer une porte de la salle du milieu à clefs (seulement le verrou rajouté)

Le compte rendu de l'exercice avait été transmis en mairie pour régler les points qui avaient dysfonctionnés. Le double des clefs à donc été signalé plusieurs fois sans aucun changement. De plus, il a été signalé que les cornes de brume ne s'entendent pas lorsqu'elles sont sonnées dans une salle de classe avec la porte fermée. Un autre moyen d'alerte doit donc être mis en place. Est-ce que la mairie a pris en compte cette demande depuis le 20/10/17 ?

Mme Legoux transmet en mairie.

Depuis le changement des portes de l'école, ces dernières sont fermées à clés pendant le temps scolaire.

b. Exercice d'alerte incendie

Un exercice d'alerte incendie s'est déroulé sans aucun problème le jeudi 19/10/17.

Les parents demandent si la fermeture des portes est compatible avec le risque incendie.

Mme Villet répond que la fermeture des portes a été validée par Mr l'Inspecteur cet automne. De plus elle indique que lors des exercices incendie elle chronomètre le temps d'évacuation qui est environ de 30s. Elle indique qu'elle pourra comparer lors du prochain exercice le temps d'évacuation pour voir si la fermeture des portes à clés a un fort impact sur la durée d'évacuation.

4) L'informatique à l'école

a. Classe mobile

La totalité des ordinateurs de la classe mobile a été changé pendant les vacances de Noël. Les élèves bénéficient donc de 9 ordinateurs portables neufs. Les enseignantes remercient la mairie pour le financement de cette nouvelle classe mobile.

Les élèves sont très contents de pouvoir utiliser ces nouveaux ordinateurs et ont d'ailleurs écrit un courrier à Mr le Maire pour le remercier de cet investissement.

Un changement est à signaler concernant les logiciels sur ces nouveaux ordinateurs. Ils n'ont pas été équipés du pack office. Les élèves (et les enseignantes) doivent donc apprendre à utiliser open office comme nouveau logiciel de traitement de texte et perdre les habitudes prises sur Word.

Un souci concernant l'impression est à signaler. Mme Villet a rencontré des problèmes pour imprimer depuis plusieurs de ces postes. Elle va faire le point et contacter Aravis Info pour résoudre ce problème.

5) L'école et travaux divers

- **Menuiseries** : Les enseignantes remercient la mairie pour le changement des portes et des fenêtres de l'école (pas en maternelle). Le confort a nettement augmenté dans les salles de classe avec une température moyenne de 21 degrés. De plus, les enseignantes peuvent maintenant fermer les portes à clef pendant le temps de classe. Le chauffage en classe maternelle ne marchait plus depuis les vacances de Février. La mairie a commandé un nouveau boîtier de commande qui a été changé le lundi 19 mars. En attendant, un chauffage d'appoint avait été mis à disposition pour travailler dans de bonnes conditions.

Il reste néanmoins un film opaque à appliquer sur la vitre des toilettes des grands pour ne pas être vu depuis l'extérieur. Un papier bulle avec été scotché il y a 5 mois et le filtre opaque n'a jamais été installé.

Mme Legoux répond qu'elle transmet en mairie.

- **Ménage** : le thème du ménage a été discuté en conseil d'école cet automne. Il avait été demandé à la mairie de donner des consignes claires aux ATSEM concernant le ménage qu'elles doivent effectuer le lundi et jeudi soir.

Les enseignantes déplorent ne pas être au courant de ces consignes. Elles ne savent pas ce que doivent effectuer les ATSEM, ni sur quel temps (classe, périscolaire, temps supplémentaire).

De plus, Mme Villet indique que le ménage des toilettes des grands n'est pas fait tous les jours et donc ne doit surement pas apparaître dans la liste des consignes données aux ASTEM. Cependant il n'est pas normal de ne pas prévoir un très rapide ménage de l'ensemble des toilettes quotidiennement. Ceci a posé problème récemment lors d'une épidémie de gastro et c'est Mme Villet qui a dû elle-même nettoyer les toilettes des élèves le soir. Ceci n'est pas normal.

Les enseignantes redemandent donc à la mairie de leur fournir une liste des tâches des ATSEM pour que cela soit clair pour tout le monde.

Les enseignantes de maternelle libèrent les Atsems 15 à 20 min avant la fin de la classe afin de leur permettre de faire un brin de ménage, 2 jours par semaine. Ceci pénalise le bon déroulement de la classe, puisqu'elles doivent arrêter leur travail avec les maternelles pour s'occuper aussi des CPs ou laisser les cp sans surveillance. Le ménage peut-il être fait après le périscolaire en temps supplémentaire ?

Mme Legoux fera remonter en mairie.

- La réparation de la **fuite d'eau** dans la classe des CP est toujours provisoire (planche de protection, et scotch sur la canalisation) Quand sera-t-elle faite de manière définitive et propre ? Aucune réponse n'est apportée.

- **L'eau** qui coule du robinet de la classe des maternelles est toujours tiède voire brûlante quand elle sort, puis devient froide au bout de plusieurs minutes. Ce problème est signalé depuis l'année dernière. Un plombier est intervenu mais a indiqué que le problème ne peut pas être résolu car ceci vient des canalisations de chauffage qui chauffent l'eau des robinets.. Les enseignantes déplorent ce type de problème qui ne peut pas être résolu... Il faut donc se résigner ? La solution apportée aux enseignantes a été de proposer une carafe que l'atsem remplirait d'eau à l'avance pour que les enfants puissent boire de l'eau froide. Cependant, les enfants ne savent pas se servir seuls lorsqu'ils vont aux toilettes et qu'ils ont soif, de plus l'eau stagne dans la bouteille et ce n'est pas très hygiénique. Les enseignantes demandent à ce qu'un mitigeur soit posé. Il faut trouver une solution.

- **Peinture des murs** : il faudra envisager aussi de repeindre les murs des classes qui sont abimés. Notamment la porte de la classe maternelle qui est très sale. Cette remarque avait été faite cet automne.

- **Cour** : il faut réfléchir au revêtement de la cour qui n'est pas du tout lisse. Les enfants tombent régulièrement tout seul en se prenant les pieds dans les trous du goudron. De plus il est impossible de faire sport dans la cour de l'école après la pluie à cause du nombre important de flaques d'eau. Ce point avait été soulevé cet automne. Les enseignantes demandent à la mairie s'il y a eu une réflexion de menée pour proposer une solution ? Mme Legoux répond que non, mais que ce sera fait.

- **Le matériel de sport** : Une malle métallique a été donnée par la mairie pour le rangement des ballons dans le local de sport. Ceci est pratique pour le rangement mais n'est pas hermétique. La mairie avait proposé d'acheter des caisses de rangement au printemps.

Les élèves ont fait un bilan du matériel et rangé le local.

Mme Villet indique que cela permet de responsabiliser les élèves sur l'entretien du matériel mais qu'il est nécessaire de prévoir au moins 2 fois par an un ménage de ce placard de sport qui est plein de toiles d'araignées et de feuilles mortes.

Les enseignantes ont demandées aux élèves suite à l'inventaire ce qu'ils souhaiteraient en plus pour jouer dans la cour. La demande principale qui a été retenue est : des cages de foot. Les enseignantes ont indiqué qu'elles allaient y réfléchir

Elles sont en train de dresser une liste du matériel manquant ou à renouveler et la communiqueront prochainement à la mairie pour validation.

Les enseignantes ont regardé sur décathlon pro, il y a beaucoup de matériel intéressant, mais elles aimeraient savoir quel budget elles pourraient avoir par la mairie avant de dresser cette liste.

Mme Legoux se renseigne sur cette enveloppe qui pourrait être adressée aux enseignantes pour acheter du matériel de sport.

- **Portail extérieur** : Mme Villet indique qu'il est nécessaire de réfléchir aux problèmes que pose ce portail extérieur : il ne se ferme pas. Non seulement elle ne peut pas le fermer à clef pendant la journée car il n'y a pas de sonnette mais il est nécessaire qu'il soit fermé et que la serrure croche correctement. Ceci était indiqué dans son courrier à la mairie du 22 septembre resté sans réponse et déjà évoqué en conseil d'école cet automne. L'hiver s'est donc déroulé avec un portail extérieur qui est sans arrêt grand ouvert. Bien souvent cela vient du fait qu'avec la neige il n'est pas remis en place correctement et ne peut donc pas être fermé mais en plus, lorsqu'il n'y a pas de neige il ne croche pas.

Mme Villet souhaite engager une réflexion sur ce portail pour trouver une solution durable et compatible avec la sécurité des élèves et les problèmes de déneigement.

Mme Porret précise que les barrières de la cour ne sont pas assez hautes, surtout en hiver puisque la petite cour est interdite car la hauteur de neige dépasse les barrières. Mme Villet indique qu'avec des plus grandes barrières cela ferait un peu « prison » car la cour n'est pas immense.

La mairie répond qu'elle transmet.

- **Réflexion sur les locaux** : Suite à la réflexion qui a commencé en début d'année sur la rénovation des locaux de l'école et qui a été présenté en conseil d'école cet automne par les enseignantes, celles-ci souhaitent savoir si la réflexion a été suivie en mairie.

La mairie répond que non, ce n'est pas à l'ordre du jour. Mais il y a un conseil le 6 avril, Mme Legoux note que ce point sera ajouté à l'ordre du jour.

2) Questions diverses

- Mme Wicker demande ce qu'il en est pour les fermetures de classes. Mme Villet répond que pour l'instant l'école n'est pas concernée par une fermeture de classe. Mais elle indique qu'une élève quitte l'école en mai. L'effectif sera de 19 en fin d'année scolaire, et 19 à la rentrée...
- Mme Porret Nadège demande quelle organisation est prévue l'année prochaine pour les Atsem. Elle demande quel type de contrat elles ont. Mme Legoux se renseigne.
- Mme Villet demande si c'est Marie-Christine qui revient à la cantine au printemps. Mme Legoux répond que oui.
- Les parents remercient les enseignantes pour tout ce qu'elles font.
- Mme Porret Myriam précise aussi que les élèves de 6^{ième} ont de très bons résultats scolaires.
- Les parents d'élèves demandent si Olivier BOUCHEX ne pourrait pas être présent lors des conseils d'école afin d'être au courant des travaux à effectuer. En effet, le constat est indiqué : à chaque conseil d'école les même sujet reviennent à l'ordre du jour et ne sont pas traités. Il est nécessaire que le compte rendu du conseil d'école soit traité en mairie par les personnes concernées. Mme Legoux indique qu'elle se charge de transmettre les informations, de faire remonter.

3) Remerciements

→ aux parents qui accompagnent les séances de piscine et de ski

→ à l'APE pour le financement des diverses activités prévues (piscine, ski, mat s'éclate, cinéma...)

→ au magasin Bibollet montagne pour le prêt des raquettes.

La séance a débuté à 18h et s'est terminée à 19h40